JUILLET 2023

#4

le magazine municipal de

marsat

JEUNESSE

FOCUS sur Le jardin partagé avec l'école, le centre de loisirs et le CMJ

PAGE 6

CULTURE

Le Festival « Ça bouge à Marsat » 3ème édition : La poésie et les « Frontières" à l'honneur les 26 & 27 août 2023

PAGE 15

4 Circulation
Des aménagements pour permettre une circulation apaisée

7 Contrat citoyen
Les marsadaires s'expriment sur les actions de la commune

17 Associations
Retrouvez toutes les associations et leurs coordonnées

Marsat

MAIRIE DE MARSAT

10 rue du Coudet 63200 Marsat
04.73.64.59.00
contact@marsat.fr

Lundi : 10h00 à 12h00
Mardi : 10h00 à 12h00 / 16h00 à 19h00
Jeudi : 10h00 à 12h00 / 16h00 à 19h00
Vendredi : 10h00 à 12h00

MAIRE

Anne-Catherine LAFARGE
Vice-Présidente Riom Limagne et Volcans en charge de la Santé et de la Démographie médicale

ADJOINTS

Julien MAGNOL
Démocratie participative, information, communication et circulation

— —-

Marie BOSSE
École, activités périscolaires, jeunesse et économie solidaire

— —-

Michel GROSSHANS
Urbanisme, travaux et développement durable

— —-

Maguy BRUN
Associations, culture et animation

CONSEILLÈRES MUNICIPALES / CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉ(E)S

Mathilde DANIS
École, activités périscolaires, jeunesse et économie solidaire

— —-

Élodie DANJOUR
Circulation

— —-

Raffaele DE FRANCESCO
Urbanisme, travaux et développement durable

— —-

Nathalie DUMERY
Affaires sociales, CCAS

— —-

Olivier HABLOT
Associations, culture, animation

— —-

Jean-François SAUVADET
Affaires générales, Finances

CONSEILLÈRES MUNICIPALES / CONSEILLERS MUNICIPAUX

Christophe VILLEBESSEIX
Finances

— —-

Audrey FLEURY

— —-

Pascal MAZEAU

— —-

Christel THONIER

Toute l'actualité de la commune sur www.marsat.fr www.facebook.com/marsat.fr

4 Circulation — **Pour une circulation apaisée**

5 Environnement — **Rénovation salle Prévert / Préservation de la Pale**

6 Jeunesse — **Focus sur le jardin partagé**

7 Démocratie — **3 ans d'actions au service des Marsadaires**

14 Vie associative — **Les rendez-vous de Marsat - CCAS**

15 Culture — **Festival « Ça bouge à Marsat ! »**

16 Démocratie — **Parole d'élus**

17 Associations — **Coordonnées des associations**

18 Vie économique — **Les acteurs de la vie économique**

19 Pratique — **Informations pratiques**

Directrice de la publication : Anne-Catherine LAFARGE
Responsable de la rédaction : Julien MAGNOL
Comité de rédaction : Marie BOSSE, Maguy BRUN, Michel GROSSHANS, Anne-Catherine Lafarge, Julien MAGNOL, Jean-François SAUVADET

Création/conception graphique : Mairie de Marsat
Photos : Mairie de Marsat
Impression : L'IMPRIMEUR • Mozac
Papier certifié

Le mot de Madame la Maire

Mesdames et Messieurs, chèr(e)s Marsadaires,

Je vous présente le troisième bulletin municipal de Marsat depuis l'élection de mon équipe et de moi-même en 2020.
Nous sommes donc arrivés au milieu du mandat que vous nous avez confié.
Les missions de celui-ci sont guidées par le contrat municipal que nous vous avons proposé mais aussi par les contraintes et les opportunités du quotidien d'une collectivité.
Vous avez pu le voir, le visage de Marsat s'est transformé ; ces 3 années ont été riches en transformations dans beaucoup de domaines. De nombreux projets ont été réfléchis, discutés, débattus et menés à leur terme. Tout cela n'a été possible qu'avec l'engagement fort et quotidien de mon équipe et par les échanges que nous avons eus avec vous sur tous ces sujets ; je n'oublie pas le travail sérieux et appliqué des agents de notre commune sans qui rien ne verrait le jour.

Nous avons évoqué cela avec vous le 14 juin 2023 lors des Etats Généraux de mi-mandat ; ceux-ci ont été l'occasion de vous écouter et d'échanger sur les actions menées et à venir ; un moment précieux d'explications et de remises en question. Cette matinée a également été l'occasion de se tourner vers l'avenir et donc vers la seconde partie du mandat, en particulier en évoquant le projet phare qui est la rénovation profonde de notre école communale ; projet porté par l'équipe municipale en partenariat avec les différents acteurs de la vie de l'école (enseignants, agents, enfants, parents d'élèves et administrations).

Vous pourrez retrouver ces échanges et les sujets abordés dans les pages de ce magazine municipal.

Ce bulletin met le focus de façon plus précise sur l'ensemble du travail que nous menons pour sécuriser la circulation des piétons, des deux roues et des véhicules motorisés dans notre commune. Un accent sera mis sur la poursuite de la dynamisation du cœur de Marsat avec la rénovation prochaine de la salle polyvalente Jacques Prévert indispensable pour permettre la vie associative, scolaire, sportive et culturelle de Marsat.

Nous reviendrons également sur les travaux engagés par le centre de loisirs en partenariat avec l'école et le Conseil Municipal des Jeunes. Nous mettrons à l'honneur notre patrimoine en évoquant le partenariat que nous avons signé avec le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne pour préserver et valoriser le ruisseau de la Pale en partenariat avec la Société des Amis de Marsat qui a déjà effectué un travail conséquent de nettoyage, d'accessibilité et d'embellissement de cet espace.

Les associations animent notre commune et font battre le cœur de Marsat. C'est le cas également dans la poursuite de l'organisation de son festival annuel « Ca bouge à Marsat » qui, cette année, aura pour thème des « frontières ».

Les frontières, nous souhaitons les repousser et les ouvrir pour poursuivre nos actions avec vous cher(e)s Marsadaires et cela pour une commune ouverte, vivante et respectueuse de son milieu naturel et de ses habitants.

Anne-Catherine Lafarge.
Maire de Marsat.

CIRCULATION

Des aménagements pour permettre une circulation apaisée

Suite au diagnostic en marchant réalisé par les marsadaires en mai 2022, et au travail du comité consultatif communal réuni en novembre 2022, une réunion publique animée par le CEREMA (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) s'est tenue en décembre 2022 pour présenter les propositions du plan d'apaisement de la circulation. Ce plan est disponible sur le site marsat.fr.
Dans la continuité des aménagements mis en place (sécurisation école, carrefour route de Saint Genès…), et après une phase de test réalisée en collaboration avec les services du département, la commune souhaite désormais sécuriser l'entrée Est de l'agglomération sur la route de Clermont et l'accès au cimetière communal (RD 405).

Le premier aménagement consistera à installer une écluse simple en entrée d'agglomération, permettant de réduire la vitesse des véhicules.

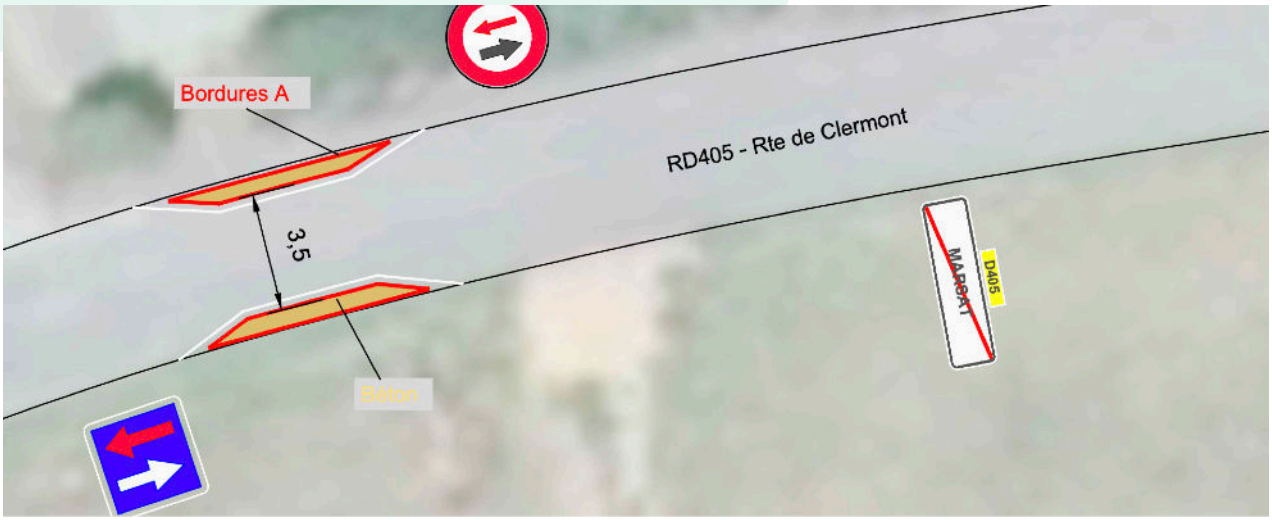

Le second aménagement consistera en la réalisation d'un plateau surélevé au niveau du carrefour avec la rue du Soleil Levant et de créer un cheminement piéton reliant le bourg à l'entrée du cimetière.

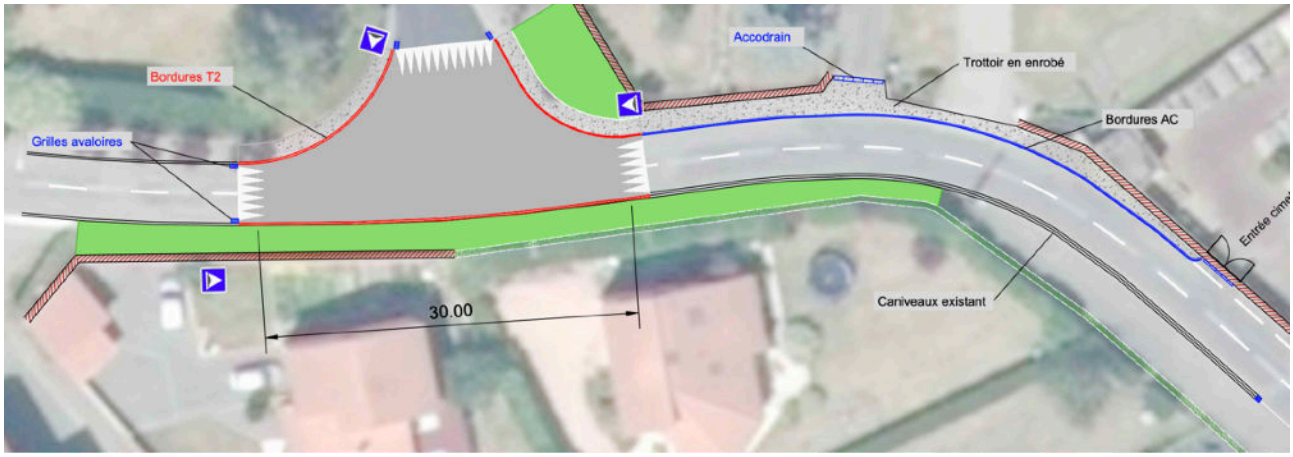

Une demande de subvention est en cours auprès du Département au titre des amendes de police et les travaux devraient commencer à l'automne. **Une réunion publique pour informer les habitant est prévue le 14 septembre 2023 à 20h00 en salle des citoyens Paul Éluard.**

CIRCULATION

Création d'une zone de rencontre route de Saint Genès l'Enfant

Toujours dans le cadre du plan d'apaisement de la circulation, le rétrécissement de la route de Saint Genès l'Enfant va faire l'objet de la mise en place d'une zone de rencontre. En effet, alors que le plan d'apaisement prévoyait la mise en place en 2024 de cette zone dont la vitesse sera limitée à 20 km/h, un accident de piéton s'est produit au mois de juin à cet endroit. Afin de sécuriser au plus vite les piétons, la décision a été prise de sécuriser la chaussée dès à présent en installant la signalisation « zone de rencontre » entre le croisement du chemin des Batignolles et la place Bachaud. La commune reste attentive aux remarques et expériences des usagers et continue de travailler sur les solutions susceptibles de freiner les véhicules qui ne respectent pas la réglementation routière (contrôles routiers, installation de feux, ralentisseurs…).

Qu'est-ce qu'une zone de rencontre ?

C'est une section de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h.
Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. (article R 110-2 du code de la route).

COEUR DE MARSAT

Rénovation de la salle polyvalente Jacques Prévert

Dans le cadre de la rénovation thermique des bâtiments de la commune, et notamment concernant les salles communales, la salle polyvalente Jacques Prévert, va faire l'objet d'une rénovation permettant une meilleure isolation du bâti mais également de travaux visant à rendre ce lieu, très utilisé par les associations, plus pratique et accueillant.
La maitrise d'oeuvre de ce projet a d'ores et déjà établi un plan présenté aux associations le 03 juillet 2023. Plusieurs demandes de subvention ont été acceptées pour un montant représentant 227 360 euros pour un montant total des travaux estimé à 284 200 euros, soit 80% de prise en charge. Les travaux débuteront à la fin de l'année.

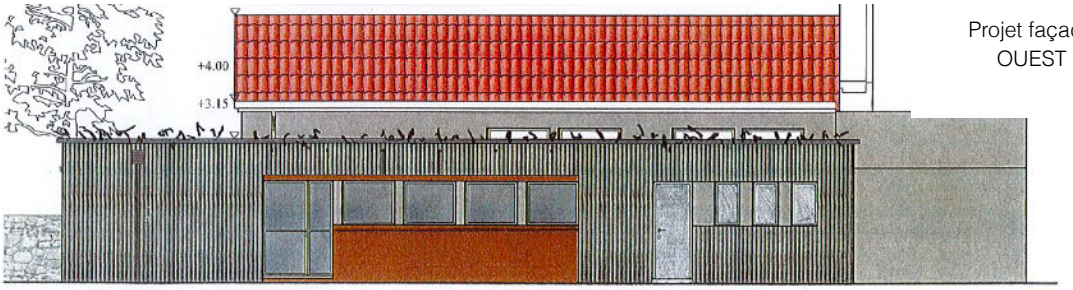

Projet façade OUEST

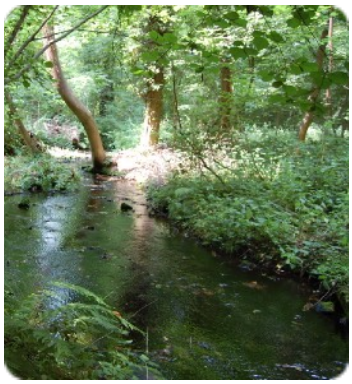

ENVIRONNEMENT

Préservation de la source de la Pale

Conscient de l'intérêt du marais de Pale, le Conseil municipal a validé le principe d'un travail en partenariat avec le **Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne,** afin de permettre la préservation de ce site.
Une convention a donc été établie en vue de définir les modalités de **préservation, d'entretien, de suivi et de mise en valeur du marais de la Pale**, dans un intérêt général et dans le respect de la valeur écologique et paysagère du site, conformément à la volonté des acteurs locaux.

ENVIRONNEMENT

FOCUS SUR LE JARDIN PARTAGÉ

Situé dans les jardins du cloître, le jardin partagé, projet initié par la commune, est un espace vert communal qui participe à la cohésion sociale, à l'éducation et à l'apprentissage des jeunes. Il contribue au maintien de la biodiversité et l'entretien régulier est assuré par les agents municipaux.
Ce jardin est aujourd'hui géré par l'école, le centre de loisirs et les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), avec la participation des élus et les associations.
Dans le cadre du projet pédagogique du centre de loisirs, les enfants ont créé un potager et une mare pédagogique, avec l'association Marsat nature.
Le CMJ a également contribué à la mise en place du jardin partagé en récupérant des outils des jardin auprès des habitants et en construisant le projet de cabane qui devrait voir le jour en 2024.

Dans le cadre de la démarche « Notre école, faisons-la ensemble » lancée par le Conseil National de Refondation (CNR), l'école de Marsat a présenté le projet pédagogique « jardin partagé » pour bénéficier du soutien financier dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique, à hauteur de 2 875 €.
En prolongement des cours de sciences en lien avec ce projet, les élèves de la classe de CM1 et CM2 ont pu bénéficier de plusieurs interventions « nature-environnement » financées par RLV.
Enfin, des animations proposées par l'école pour les enfants et les parents se sont déroulées au jardin partagé le mardi 04 juillet, suivies d'un moment convivial.

Vous pouvez accéder au jardin partagé pour le découvrir et, dès le mois de septembre, des actions continueront à faire vivre cet espace dédié à la nature.

ÉTATS GÉNÉRAUX DE MI-MANDAT 2020 / 2023

3 ans d'actions au service des Marsadaires

Parce qu'il appartient à tous de faire de notre territoire un espace dynamique où s'inventent et se mettent en place des initiatives sociales, solidaires, environnementales et économiques, les actions de la commune doivent se poursuivre afin de continuer d'améliorer le cadre de vie des Marsadaires.

C'est pourquoi la municipalité a invité les Marsadaires à échanger avec les élus sur les actions réalisées, à participer à leur continuité et à s'exprimer sur les projets en cours et à venir.

ET DEMAIN ?

L'ensemble des actions ont été rassemblées en diverses thématiques sur lesquelles les habitants ont été invités à réagir :

1. Prendre soin de notre territoire et de ses habitants
2. Permettre une circulation adaptée pour tous
3. Favoriser la vie associative et la culture
4. Developper le lien entre les générations
5. Des finances locales maitrisées et des investissements pour l'avenir
6. Privilégier l'information et le dialogue communication
7. Partenariat constant avec la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans

Vous trouverez donc dans les pages suivantes l'ensemble des actions réalisées et des retours des participants qui seront pris en considération par la municipalité.

MERCI À TOUS LES PARTICIPANTS !

1. Prendre soin de **notre territoire et de ses habitants**

Il appartient à tous de faire de notre territoire un espace dynamique où s'inventent et se mettent en place des initiatives économiques, sociales, solidaires et environnementales. À Marsat, les initiatives engagées avec les marsadaires, pour protéger l'environnement notamment, visent à répondre de manière plus globale au développement durable. Elles doivent se poursuivre afin de continuer d'améliorer le cadre de vie des Marsadaires.

LE CONTRAT MUNICIPAL

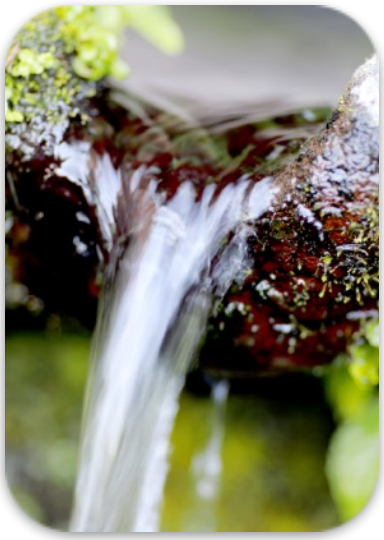

- ✓ Entretenir les espaces communaux sans utilisation de pesticides,
- ✓ Réaliser un diagnostic énergétique des bâtiments municipaux,
- ✓ Accueillir une AMAP
- ✓ Organiser avec les habitants et les acteurs locaux (associations, écoles, artisans…) une réflexion sur la préservation de notre environnement : tri sélectif, compostage collectif, jardins partagés, surveillance des cours d'eau, ramassage des déchets.

QUELQUES ACTIONS RÉALISÉES

- ✓ Création d'un jardin partagé (École, Centre le loisirs, CMJ, Marsat Jeunes)
- ✓ Changement des « capots » de lanterne et LED
- ✓ Actions pour la protection des cours d'eau et rénovation des fontaines avec l'intervention de Job'Agglo et de la fondation du patrimoine
- ✓ Protection des orchidées sauvages
- ✓ Réalisation du diagnostic énergétique des logements communaux
- ✓ RLV'lo : location de vélos électriques disponible à Marsat
- ✓ « Marsat passe à 30 km/h » : Limitation de la vitesse pour tous
- ✓ « Marsat adopte le compostage partagé et la collecte des bio-déchets »
- ✓ Création d'un jardin de type médiéval par les associations et la commune
- ✓ Eco-pâturage à Marsat
- ✓ Marsat Propre, Rdv annuel des habitants pour le nettoyage de la commune
- ✓ Arrêt de l'utilisation des pesticides sur les terrains communaux
- ✓ Éclairage public : réduction de l'éclairement de la commune
- ✓ Accueil de l'AMAP de l'Ambène

ET DEMAIN ?
Les propositions, suggestions, remarques des marsadaires

Bâtiments publics : Information sur la consommation d'électricité et de gaz ?

Mettre en place des repas bio pour la restauration scolaire

Souhait de préservation de la source de la Pale

Mettre en place des Circuits courts pour la restauration scolaire

2. Permettre une **circulation adaptée pour tous !**

Un travail partenarial a été engagé dès 2020 avec différents acteurs essentiels (Département, Cerema) pour acquérir une vision globale des problématiques rencontrées et développer une circulation plus adaptée, respectueuse des différents modes de déplacement.

LE CONTRAT MUNICIPAL

- ✓ Associer les marsadaires à la réflexion sur les actions à mener en priorité,
- ✓ Sécuriser l'accès des piétons à l'école sur les différents axes empruntés,
- ✓ Repérer les zones à risques et installer des dispositifs de limitation de la vitesse,
- ✓ Matérialiser les places de parking de l'école et créer des places réservées aux personnes en situation de handicap,
- ✓ Consulter la commission R.L.V en charge du handicap pour améliorer l'accessibilité de nos voies publiques.
- ✓

QUELQUES ACTIONS RÉALISÉES

- ✓ Mise en place de deux radars pédagogiques
- ✓ Proposition du plan d'apaisement de la circulation par le Cerema
- ✓ Apaisement de la circulation : Réalisation d'un diagnostic en marchant avec le Cerema, démarche participative avec les habitants
- ✓ Aménagement d'un plateau surélevé au croisement chemin des batignolles / Route de St Genès
- ✓ Limitation de la vitesse pour tous les véhicules à 30 km/h
- ✓ Création du parking de l'école sécurisé et adapté aux piétons et aux véhicules
- ✓ Sécurisation de l'accès à la salle Jacques Prévert et à la bibliothèque
- ✓ Sécurisation et création d'un cheminement piéton pour l'accès à l'école et au coeur de Marsat Réunions publiques École, circulation, SBA…

ET DEMAIN ?
Les propositions, suggestions, remarques des marsadaires

Créer une zone de rencontre (20km/h) avec contraintes pour les véhicules

Travailler sur la problématique du contournement de Marsat

Revoir les emplacements des arrêts de bus pour favoriser la sécurité des piétons

Régler la problématique de vitesse des camions du SBA

Etablir des aménagements pour informer de l'entrée dans la zone de rencontre

La municipalité doit communiquer davantage sur les difficultés rencontrées pour la mise en place des aménagements

Mise en place d'une interdiction pour la traversée des poids lourds

3. Favoriser la **vie associative et la culture**

Depuis 2020, la commune s'inscrit dans une politique de soutien à la Culture et à la vie associative. Le lien avec les associations a été privilégié et les initiatives peri-scolaires et culturelles encouragées.

LE CONTRAT MUNICIPAL

- ✓ Créer une commission municipale dédiée à la vie associative et culturelle,
- ✓ Recenser les besoins des associations en terme de subventions et de locaux,
- ✓ Informer la population sur la vie associative et les actions culturelles.

QUELQUES ACTIONS RÉALISÉES

- ✓ Création du Festival musical et poétique « Ça bouge à Marsat »
- ✓ Mise en avant de la poésie à Marsat
- ✓ Mise en place de la matinée Marsat Propre
- ✓ Formation en relation avec la vie associative
- ✓ Accompagnement à la création d'une association par les jeunes de Marsat (Réseau National des Juniors Associations)
- ✓ Mise à disposition de nouveaux locaux (salles communales)
- ✓ Réalisation d'une oeuvre Street Art sur un transformateur électrique
- ✓ Mise en place de critères équitables d'octroi des subventions pour l'ensemble des associations
- ✓ Installation de la bibliothèque dans de nouveaux locaux entièrement rénovés
- ✓ Organisation des spectacles à destination de l'ensemble des marsadaires
- ✓ Participation en partenariat aux événements des associations de Marsat
- ✓ Organisation des cérémonies (apéros citoyens)
- ✓ Adhésion à l'association des Forts villageois d'Auvergne
- ✓ Création du Forum annuel des associations

ET DEMAIN ?
Les propositions, suggestions, remarques des marsadaires

Avertir les habitants et les associations du calendrier pour la réfection de la Salle polyvalente Jacques Prévert

Candidature au Label « Villes et villages en poésie » décerné par le Printemps des Poètes ?

Création d'une journée dédiée aux associations ("À la rencontre des associations ») ?

Possibilité d'utiliser la salle polyvalente de Saint Genès l'Enfant pour la période des travaux ?

4. Developper **la solidarité et le lien entre les générations**

Pour une commune solidaire, la commune a développé les activités péri-scolaires en lien avec l'école et a créé un centre de loisirs. Le CCAS a développé ses activités et la jeunesse (CMJ, école) a contribué à ses nombreuses actions .

LE CONTRAT MUNICIPAL

- ✓ Redonner au Centre Communal d'action Sociale (CCAS) ses missions intergénérationnelles
- ✓ Nommer des personnes relais au sein des quartiers pour rendre visite aux habitants et évaluer leurs besoins (personnes âgées, isolées, handicapées…),
- ✓ Travailler avec les jeunes du CMJ, étendre ses missions aux « grands ados », jeunes adultes (17-21 ans) et lui attribuer un budget.

QUELQUES ACTIONS RÉALISÉES

- ✓ Mise en place des permanences du CCAS
- ✓ Mise en place du Centre de loisirs (mercredis , vacances et les temps périscolaires)
- ✓ Mise en place des activités culturelles et sportives (Temps périscolaires, journées dédiées…)
- ✓ Mise en place du Registre nominatif communal
- ✓ mise en place du jardin partagé avec l'école et le centre de loisirs
- ✓ Distribution par les jeunes du CMJ des colis de fin d'année
- ✓ Mobilisation lors de la période de Covid-19, création du Drive producteurs
- ✓ **CCAS** : Don du sang, activités sportives pour les plus de 60 ans, participation à la Semaine bleue, mobilisation pour l'association AFM-Téléthon, partenariat avec le Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie (CLIC), Spectacle et colis de fin d'année, partenariat avec l'épicerie solidaire de Riom,…
- ✓ **CMJ** : Participation à l'organisation « Marsat Propre ! » (pancartes « écocitoyenneté »), participation à la Fête de la pomme (rallye photos), participation au Téléthon, au Festival « Ça bouge à Marsat » (vente de crêpes) , organisation de plusieurs spectacles de danse,…

ET DEMAIN ?
Les propositions, suggestions, remarques des marsadaires

Organisation d'une sortie culturelle pour les associations

Y-aura-t-il à nouveau le « repas des anciens » ?

Developper les actions en lien avec l'école ?

Étendre les missions du centre de loisirs aux ados

Prévenir plus en amont des activités proposées par le CLIC

5. Des finances locales maitrisées et **des investissements pour l'avenir**

Marsat est une commune vivante qui tend à retrouver un dynamisme économique, social, solidaire et culturel. Avec un budget maitrisé et de nombreux investissements, les projets mis en oeuvre, dans une visée de développement durable, contribuent aujourd'hui à valoriser la commune.

LE CONTRAT MUNICIPAL

- ✓ L'école et la cantine scolaire seront repensées et réaménagées pour un meilleur accueil des enfants
- ✓ La Mairie devra répondre aux exigences de l'accessibilité à tous les publics et devenir un lieu d'accueil propice aux services publics.
- ✓ La salle polyvalente fera l'objet d'une étude pour déterminer l'opportunité de la conserver, de la réhabiliter ou de lui donner une autre fonction.
- ✓ Les parcs de jeux, les places publiques seront repensés pour créer un réel vivre ensemble et valoriser le patrimoine de la commune.
- ✓ Un lieu d'accueil pour les jeunes sera envisagé et les équipements sportifs seront développés.

QUELQUES CHIFFRES

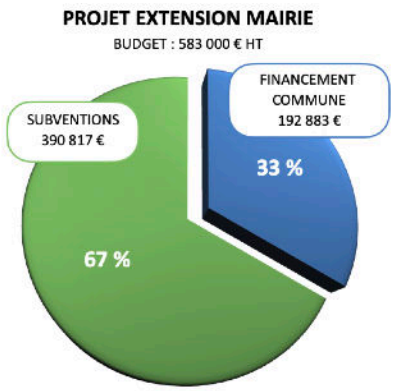

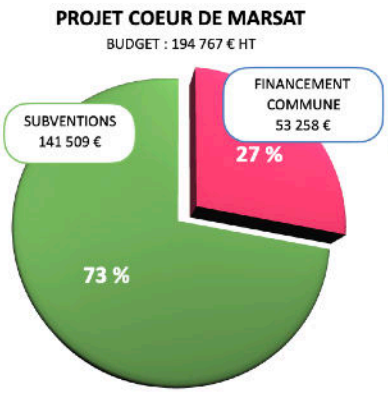

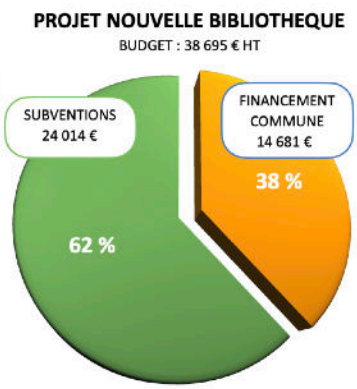

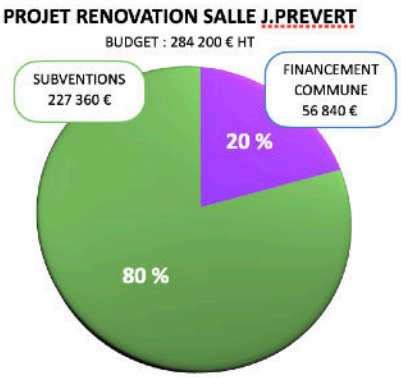

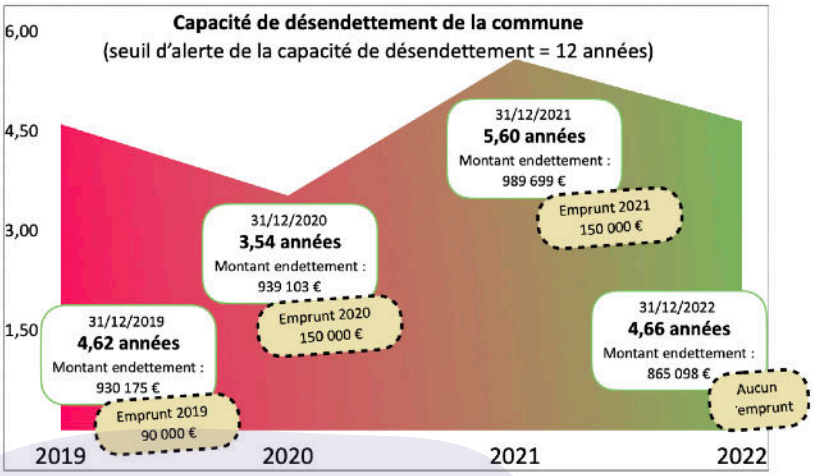

Projet mixte épicerie/lieu de rencontre : Quelle viabilité ?

Expliquer davantage la gestion publique locale

Le projet école est un projet de long terme. Ne pas oublier les autres investissements nécessaires

Communiquer sur le projet école, le coût ?

6. Privilégier **l'information et le dialogue communication**

Depuis 2020, la commune pratique la concertation avec les habitants. Par l'information continue, le dialogue avec les élus et les instances participatives, il est essentiel de continuer de solliciter les citoyens, les associations, l'intercommunalité (R.L.V.) pour tous les projets structurants en cours ou à venir.

LE CONTRAT MUNICIPAL

- ✓ Information régulière auprès des citoyens (lettre, courriel, affichage…),
- ✓ Organisation de réunions publiques pour les projets importants (budget, investissements),
- ✓ Mise en place de commissions mixtes composées d'élus et de citoyens concernés.

QUELQUES ACTIONS RÉALISÉES

- ✓ Réunions publiques École, circulation, SBA…
- ✓ Diffusion régulière de la lettre municipale et du Magazine Municipal de Marsat
- ✓ Travail en partenariat avec la direction de la communication de RLV
- ✓ Consultations des marsadaires sur le projet *Coeur de Marsat*
- ✓ Mise en place du Comité Consultatif Communal (3C)
- ✓ Mise en place d'un nouveau site internet et information régulière sur le site et FB
- ✓ Mise en place d'un logiciel en ligne de location des salles

ET DEMAIN ?
Les propositions, suggestions, remarques des marsadaires

Réaliser davantage de réunions publiques sur tous les sujets du quotidien, les projets structurants ?

Communiquer avec des flyers sur des sujets spécifiques (Finances, école..)

7. Partenariat constant avec **Riom Limagne et Volcans**

La commune de Marsat est directement concernée par un certain nombre des compétences exercées par la communauté d'agglomération, impactant directement notre quotidien.

QUELQUES ACTIONS RÉALISÉES

- ✓ Partenariat avec RLV'LO
- ✓ Collecte et recyclage des masques chirurgicaux et anciens téléphones portables
- ✓ Réflexion engagée sur les cheminements doux
- ✓ Contribution de la commune au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)
- ✓ Lien permanent avec tous les services de RLV sur le plan technique et pour la majorité des actions engagées
- ✓ Échanges réguliers avec les 31 communes de RLV

ET DEMAIN ?
Les propositions, suggestions, remarques des marsadaires

Plan Local d'Urbanisme intercommunal : Quel impact sur l'évolution de l'habitat à Marsat ?

Projet d'habitat intergénérationnel ?

Logements sociaux à Marsat ?

Expliquer davantage la taxe foncière et notamment sur les augmentations possibles de RLV

CULTURE

La randonnée en musique et en poésie, proposée et organisée par la commission « culture et vie associative » s'est déroulée le dimanche 02 avril 2023 en présence de nombreux marsadaires venus découvrir les 11 salles communales renommées par les noms de poètes et de poétesses.

L'occasion de lister leurs noms :

- Salle des citoyens Paul Éluard
- Salle polyvalente Jacques Prévert
- Salle Anne Sylvestre (Cloître)
- Salle capitulaire Georges Brassens (Cloître)
- Salle Barbara (Cloître)
- Salle Pierre De Ronsard (Tour étage)
- Salle Catherine Des Roches (Château)
- Salle Andrée Chedid (Cloître)
- Salle Paul Verlaine (Mairie 1er étage)
- Salle Arthur Rimbaud (Mairie 1er étage)
- Salle Robert Desnos (rue du Paresin)

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de Marsat sera fermée du vendredi 14 juillet au mardi 22 août 2023 inclus.

CCAS

Dans le cadre de la veille saisonnière du plan national canicule activée à compter du 1er juin jusqu'au 15 septembre, le registre nominatif communal doit être actualisé régulièrement.

Ce registre a pour finalité exclusive de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte ou d'urgence.

Alors si vous avez plus de 70 ans ou si vous êtes en situation de handicap ou encore isolé(e), vous pouvez transmettre votre inscription par le formulaire dédié disponible en mairie ou sur le site internet de Marsat.

PERMANENCES DU CCAS :

Les permanences du CCAS ont lieu les mercredis de 15h00 à 17h00 en mairie de Marsat sur prise de rendez-vous préalable par téléphone au 04 73 64 59 00 ou par mail à : contact@marsat.fr
Les permanences sont assurée par Madame Nathalie DUMERY, Vice-Présidente du CCAS.

LES RENDEZ-VOUS DE MARSAT

Festival « Ça bouge à Marsat ! »
Samedi 26 et dimanche 27 août 2023

Forum des associations
Dimanche 03 septembre 2023
Commission Culture et Vie associative avec l'aide des associations

Fête patronale - Marché de pays
Samedi 09 et dimanche 10 septembre 2023
Comité des fêtes - Commission Culture

Journées du patrimoine
Samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023
Société des Amis de Marsat

Semaine bleue
du 02 au 08 octobre 2023
Thème : « vieillir ensemble, une chance à cultiver »

Fête de la Pomme
Dimanche 15 octobre 2023
Marsat Nature

Tournoi Jeux de plateaux
Samedi 28 et dimanche 29 octobre 2023
Association Stonehenge

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune de Marsat. Il se compose de Madame la Maire, des quatre adjoints et des dix Conseillers municipaux.

Vous pouvez consulter l'ensemble des comptes rendus sur le site marsat.fr

Les délibérations sont disponibles en Mairie et l'ordre du jour du Conseil municipal sur le panneau d'affichage dédié.

CULTURE

Le Festival « Ça bouge à Marsat » : La poésie et les « Frontières" à l'honneur

Pour le troisième année consécutive, la commune organise le Festival musical et poétique qui aura lieu les samedi 26 et dimanche 27 août 2023.

Ce festival, gratuit et pour tous les âges, se veut participatif avec la possibilité pour tous de se saisir de la scène ouverte (pour venir chanter, conter ou jouer de la musique), participer aux ateliers et aux diverses installations.

Entre danse, loisirs créatifs, poésie, concerts, représentations menées par les nombreux artistes choisis par la commission culturelle, le thème des « Frontières » (thème du Printemps des Poètes 2023) sera le fil rouge tout au long de ces deux jours de fête.

Venez nombreux car, à toute heure, il se passera quelque chose !

PROGRAMME

SAMEDI 26 AOUT 2023

11H00 Ateliers enfants et adultes organisés par les bénévoles de la Bibliothèque

Livres « poétiques" - Les frontières n'arrêtent pas les oiseaux » : Partez à la recherche des drapeaux , des trajets migratoires des oiseaux - Activités manuelles : fabrication d'oiseaux en papier et jeux, fabrication de marque-pages

11H00 - 12H00 Animations poétiques

Installation « en couleur » de l'*Arbre à Poèmes* : Peinture et accrochage de vos poésies

11H30 - 12H30 Association YELISA : Danse et percussions Africaines

Animations : Danse, musique et culture d'Afrique

Découvrez tout au long du festival l'Arbre à Palabres
Structure artistique pour les petits et les grands

12H30 Déjeuner chantant sous les arbres

Animation musicale - Chanteurs en scène libre
Food-Truck , Pique-Nique

14H30 à 16H00 Scène ouverte musique et poésie

16 h 30 HASSEN AYECHE et DERAULT AYMERIC

Conte musical " Le Dromadaire qui voulait voir la Mer"

18H00 Chorale BABAYAGA

La chorale féministe

19h30 BLACK CHARTS

Répertoire de la grande époque de la Soul (labels Stax, Atlantic Records, Hi Records, Motown : Al Green, Curtis Mayfield, Otis Redding, Johnny Guitar Watson, Bobby Bird, James Brown, Sam Cooke…»

21H00 JANE AND THE GORILLAZ

Quatre artistes musiciens sur scène pour un show explosif ! 2 heures de musique et de danse : de la biguine au rock'n roll, du slow au funk, de la bossa au disco…

DIMANCHE 27 AOUT 2023

11H00 Fanfare de l'Extrême

Reprises en fanfare

12H00 Déjeuner sous les arbres

Cloture du Festival

PAROLE D'ÉLUS

ENGAGÉS POUR MARSAT

Cher(es) Marsadaires,

Cette année 2023 nous permet de faire un premier retour aux Marsadaires sur les actions mises en place dans le cadre du contrat citoyen sur lequel nous nous sommes engagés en 2020. Les actions menées sont construites et cohérentes, elles répondent aux multiples missions inhérentes à notre collectivité. Ces actions ne se référent pas à de simples slogans mais sont déclinées de manière précise pour répondre aux attentes des habitants.

Avant tout, il nous parait essentiel de rappeler que **l'engagement de notre équipe reste intacte et se consolide par les échanges que nous avons avec nos concitoyens**, lors des réunions publiques, des réunions thématiques, avec le Comité Consultatif Communal ou tout simplement lors des nombreuses manifestations où nous sommes toujours présents.

Les états généraux de mi-mandat ont permis aux habitants présents de signifier leurs attentes, leurs interrogations ; mais aussi aux élus d'expliquer leurs actions.
À l'heure des réseaux sociaux qui deviennent des vecteurs privilégiés pour aller chercher de l'information, les citoyens sont aujourd'hui exigeants sur la fiabilité de l'information diffusée. Vous avez clairement exprimé cette attente car souvent les actions réalisées sont dénigrées ou vidées de leur sens. L'équipe Engagés pour Marsat vous garantit des informations transparentes et justes.
C'est pourquoi nous proposerons davantage d'informations thématiques précises sur les sujets structurants.
Nous continuerons également de favoriser la démocratie locale ouverte avec les instances mises en place et poursuivrons notre **politique de présence et d'écoute des habitants** dans une logique de collaboration, de partenariat et d'implication des citoyens.

Vous avez pu constater, depuis trois ans, la mise en avant de la Culture et plus particulièrement de la Poésie avec le Festival, la nomination des salles communales et les nombreuses manifestations proposées par les associations.
En 2024, Marsat déposera une candidature « villages en poésie », appellation attribuée aux communes qui donnent à la Poésie une place prépondérante dans la vie locale.
Nous espérons obtenir cette distinction qui reconnaitra l'investissement de nombreux bénévoles et membres d'associations.

Sur la base du contrat citoyen, au service des habitants, l'équipe d'Engagés pour Marsat continuera à developper avec vous un village Dynamique, Solidaire, Culturel et où il fait bon vivre.

L'équipe Engagés pour Marsat !

MARSAT AVENIR

Chers et chères Marsadaires, Juin 2023

Depuis 3 ans, contraints d'être relégués au rôle de simples observateurs des décisions prises, notre volonté de vous représenter demeure intacte grâce à vos témoignages et votre confiance. C'est pourquoi nous continuons, au travers de nos moyens de communication, de vous faire partager une autre vision des réalisations municipales.

La bonne gestion budgétaire de la mandature précédente (gestion des réseaux d'eau et assainissement, fin d'emprunts à forts taux), le faible taux de réalisation des investissements en 2022 (60%) et l'augmentation des taxes permettent à la commune de disposer d'un budget disponible record.

Beaucoup d'actions sont engagées dans l'urgence et sans réel consensus. Comme toutes les communes, Marsat bénéficie d'un flot de subventions. Si des opportunités doivent être saisies rapidement, nous regrettons l'absence de concertation et d'information.

Si nous apprécions le centre de loisirs, mis en place par la précédente équipe, et bien amélioré depuis, nous avons du mal à comprendre la vision proposée d'une nouvelle école : par exemple, nous ne voulons pas d'une réduction de la surface de la cour de récréation et nous souhaitons garder le bâtiment historique, patrimoine de Marsat.

Nous voulons « Bien Vivre à Marsat », dans un village apaisé, où tous les habitants, toutes les associations, tous les acteurs seraient traités avec équité.

Notre ambition, pour vous :
- apaiser et fluidifier la circulation afin d'obtenir une meilleure cohabitation entre les voitures, motos, vélos et piétons
- renforcer le sentiment de sécurité,
- freiner l'urbanisation excessive qui nuit à la qualité de vie à Marsat,
- stopper l'augmentation des taxes,
- rétablir certains services essentiels,
- moderniser le centre bourg,
- entretenir et valoriser le patrimoine de Marsat
- permettre la participation de tous à la vie scolaire, sans préjugé
- préserver l'environnement autour de Marsat
- rendre à Marsat son identité de village

A l'écoute de vos nombreuses remarques et présents sur les réseaux sociaux, votre nouvelle association « Bien Vivre à Marsat » portera vos convictions et vos valeurs. Rejoignez-nous !

Les marsadaires fiers de leur environnement, leur patrimoine, leur cadre de vie

Audrey Fleury, Pascal Mazeau, Christel Thonier

AMAP
Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
10 rue du Coudet 63200 Marsat
amap.ambene@gmail.com
www.amapambene.org/

Amicale Laïque
15 rue des Buges 63200 Marsat
06 73 44 36 10
caamil.marsat@gmail.com
amicalelaique.marsat.free.fr/

A.M.M.I
Association Marsat Micro Informatique
10 Rue du Coudet 63200 Marsat
ammi.secretariat@orange.fr
www.marsatclubinformatiq.free.fr

ARDRA
Association pour la Recherche et le Développement de la Relation d'aide
12, Rue du Soleil Levant 63200 Marsat
06 08 98 88 36
association.ardra.63@gmail.com

ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES
10 Rue du Coudet 63200 Marsat
parents.eleves.marsat@gmail.com

AS ENVAL MARSAT
Mairie, 2 Rue des Écoles 63530 Enval
06 82 64 52 75
bernard.chaput@wanadoo.fr

AVEC
Agir pour Vivre Ensemble nos Différences
10, rue du Coudet 63200 Marsat
06 82 94 88 18
contact.asso.avec@gmail.com
www.asso.avec.org

AUVERGNE AVENTURE
8, Route de Riom 63200 Marsat
06 68 23 00 13
bdgao@wanadoo.fr

BIEN VIVRE À MARSAT
11 rue des chaneaux, 63200 Marsat

CLUB DE L'AMITÉ
Marie annexe 63200 Marsat
06 68 63 10 37

COMITÉ DES FÊTES
04 73 38 23 59
fr.batisse@orange.fr

COMITÉ FNACA
Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie
10 Rue du Coudet 63200 Marsat
06 58 44 63 04
molleg@wanadoo.fr

COMPAGNIE VIRE ET VOLTE
29, Rue du Coudet 63200 Marsat
06 82 82 77 83
contact@vire-et-volte.fr
www.vire-et-volte.fr/

HISTOIRE DE...
11, Rue des Buges 63200 Marsat
06 42 70 61 20
c.pertin@laposte.net
ghislaine-marnat@orange.fr
www.barasso-histoire-de.jimdofree.com/

LES MARSADAIRES JUNIORS
7 chemin de l'aiguillon 63200 Marsat

LES RIVERAINS DU HAUT MIRABEL
10 Rue du Coudet 63200 Marsat
06 87 89 71 01
haut.mirabel@yahoo.fr

MARSAT AUTREMENT
3, Les Terrasses de la Roussille 63200 Marsat
06 34 96 61 84 ou 04 73 97 31 79
bertrandgallien@hotmail.com
tlachaize@selecpro.fr
www.marsatautrement.wordpress.com/

MARSAT BIENVENUE
8, Grand'Rue 63200 MARSAT
04 73 38 64 48
gimary.charles@orange.fr

MARSAT NATURE
10 Rue du Coudet 63200 Marsat
06 83 42 69 34
jrdruon@wanadoo.fr
marsatnature.jimdofree.com

MARSAT EN RENAISSANCE
29, Rue du Coudet 63200 Marsat
06 82 82 77 83
marsatenrenaissance@gmail.com

MARSAT EXPRESS
18A Route de Saint-Genest 63200 Marsat
06 47 11 19 53
marsatexpress@gmail.com

MARSAT TENNIS CLUB
10 Rue du Coudet 63200 Marsat
04 73 38 53 41
michele.bourloux@orange.fr
www.tennisclubmarsat.com/

MARSAT VÉLO LOISIRS
10 Rue du Coudet 63200 Marsat
07 86 02 43 72
marsatvelo@gmail.com
www.marsat-velo.jimdofree.com/

S.A.M
Société des Amis de Marsat
10 Rue du Coudet 63200 Marsat
fr.batisse@orange.fr
www.samarsat.com/

MARSAT PÉTANQUE
10 Rue du Coudet 63200 Marsat
07 86 02 43 72
fr.batisse@orange.fr
marsat-petanque.jimdofree.com

MARSATACK
10 rue des Chaneaux 63200 Marsat

MARSATCOURT
06.51.30.85.43
marsatcourt@free.fr

STONEHENGE
Jeux de rôle et de plateaux
10 rue du Coudet, 63200 Marsat
06 51 04 72 62
tallard63@gmail.com

SOCIETE CHASSE SAINT HUBERT
63200 Marsat

Forum des associations

Commission Culture et Vie associative avec l'aide des associations

Dimanche 03 septembre 2023
Coeur de Marsat

Conseiller immobilier
CAPIFRANCE
Annabelle DEMOURON
30 Rte de Volvic 63200 Marsat
07 61 22 14 97

Infirmières
MATHIEU VAUFREY Marina / AURIAT Cindy / CHANTELAT Claire
10, Rue du Coudet 63200 Marsat
04 73 38 94 43

Chirurgiens, dentistes
Dr. AUTISSIER Félix / Dr. BOUBEE Édouard
01, clos des Barrières 63200 Marsat
04 73 38 80 71

Solutions informatiques, réseaux, télecoms
WIDÔME
BESSERVE Franck
18 bis, Route de Saint-Genes 63200 Marsat
06 62 18 60 24

Garage mécanique et automobile
BOISSONNET Mickaël
15, Route de Clermont 63200 Marsat
04 73 38 06 79

Chambres d'hôtes
Manoir d'Aubeterre
M. et Mme CHAMBON
47, Grand'Rue 63200 Marsat
06 08 92 45 38
et 06 74 90 52 64

Peintre, décorateur
MARTINS Carlos
1, Rue du Château 63200 Marsat
06 70 11 17 45

Plâtrerie, plaquiste
PAIVA Joaquim
1, Rue Jean-Baptiste Métayer 63200 Marsat
04 73 33 16 13

Artisan, créatrice bijoux
PROHET Isabelle
18 bis, Route de Saint Genes 63200 Marsat
06 20 25 70 19

Agriculteur
VERSEPUY William
2, Rue du Moulin 63200 Marsat

Soins Esthétiques Energétiques Naturels et Bio
Coréâme
Nadia BAFFALEUF
10, Rue du Coudet 63200 Marsat
07 87 17 10 50
06 03 06 11 28

Chambres d'Hôtes
ESTARIA Hélène
5, Rue Jean-Baptiste Metayer 63200 Marsat
06 61 11 67 19

Poney Club
SCHUWER Sandrine
Les Chausses 63200 Marsat
06 07 38 58 59

Productrice de fruits
VERDIER Valérie
4, Rue du Coudet 63200 Marsat
04 73 38 36 20

Vente de produits pour chevaux
VERSEPUY Christelle
14, Grand'Rue 63200 Marsat
04 73 38 11 78

Peintre décorateur
VALLE Déco
10, rue du Moulin 63200 Marsat
04 73 38 06 49

Discothèque
LE NEW 80
21, chemin des Pradelles 63200 Marsat
07 88 28 48 04

Restaurant
AU CHANTEUR RESTOLIVE KARAOKE
23 Chemin des Pradelles 63200 Marsat
06 49 64 01 91

Salon de coiffure
SECRETIN Françoise
2, Place François Bachaud 63200 Marsat
04 73 38 89 72

RLV
INFO JEUNES !
NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS
4-6 place Saint-Jean
63200 RIOM
04 73 64 16 12
infojeunes@rlv.eu

TOUS LES PROS
PROFESSIONNELS DE MARSAT

«LES INFOS UTILES»

VITESSE MODÉRÉE, VILLAGE APAISÉ

IL EST RAPPELÉ QUE LA VITESSE DES VEHICULES MOTORISÉS EST LIMITÉE À 30 KM/H SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE. LES EFFORTS DE CHACUN POUR MAITRISER SA VITESSE PERMETTRONT LA SÉCURITÉ DE TOUS ET CONTRIBUERONT AU RESPECT DE CETTE RÈGLE PAR TOUS. MERCI DE VOTRE CONTRIBUTION !

COLLECTE DES DÉCHETS

Ordures Ménagères collectées le **VENDREDI EN SEMAINE IMPAIRE**

Emballages Recyclables collectés le **VENDREDI EN SEMAINE PAIRE**

juillet		août		septembre		octobre		novembre		décembre	
1 S		1 M		1 V		1 D		1 M Férié		1 V	
2 D	26	2 M		2 S	35	2 L		2 J		2 S	48
3 L		3 J		3 D		3 M		3 V	44	3 D	
4 M		4 V	31	4 L		4 M		4 S		4 L	
5 M		5 S		5 M		5 J		5 D		5 M	
6 J		6 D		6 M		6 V	40	6 L		6 M	
7 V	27	7 L		7 J		7 S		7 M		7 J	
8 S		8 M		8 V	36	8 D		8 M		8 V	49
9 D		9 M		9 S		9 L		9 J		9 S	
10 L		10 J		10 D		10 M		10 V	45	10 D	
11 M		11 V	32	11 L		11 M		11 S Férié		11 L	
12 M		12 S		12 M		12 J		12 D		12 M	
13 J		13 D		13 M		13 V	41	13 L		13 M	
14 V Férié	28	14 L		14 J		14 S		14 M		14 J	
15 S		15 M Férié		15 V	37	15 D		15 M		15 V	50
16 D		16 M		16 S		16 L		16 J		16 S	
17 L		17 J		17 D		17 M		17 V	46	17 D	
18 M		18 V	33	18 L		18 M		18 S		18 L	
19 M		19 S		19 M		19 J		19 D		19 M	
20 J		20 D		20 M		20 V	42	20 L		20 M	
21 V	29	21 L		21 J		21 S		21 M		21 J	
22 S		22 M		22 V	38	22 D		22 M		22 V	51
23 D		23 M		23 S		23 L		23 J		23 S	
24 L		24 J		24 D		24 M		24 V	47	24 D	
25 M		25 V	34	25 L		25 M		25 S		25 L Férié	
26 M		26 S		26 M		26 J		26 D		26 M	
27 J		27 D		27 M		27 V	43	27 L		27 M	
28 V	30	28 L		28 J	39	28 S		28 M		28 J	
29 S		29 M		29 V		29 D		29 M		29 V	52
30 D		30 M		30 S		30 L		30 J		30 S	
31 L		31 J				31 M				31 D	

Le nettoyage de mon bac est à ma charge

Je contacte le SBA en cas de déménagement

Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre

Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit) Les ordures ménagères n'y sont pas acceptées

Mon bac ne déborde pas. Je ne dépose pas de sacs à côté du bac

Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé et celle de mes voisins

Syndicat du Bois de l'Aumône - 13 rue Joaquin Perez Carretero - Zone de Layat II - CS 10025 - 63201 Riom Cedex
04.73.647.444 - conseilusager@sba63.fr - www.sba63.fr

Pénurie d'eau : Mobilisons-nous ! Chaque goutte d'eau compte !

Chaque goutte d'eau compte !

Chaque goutte d'eau compte !

Chaque goutte d'eau compte !

RENDEZ-VOUS LES 26 & 27 AOÛT 2023 POUR FÊTER ENSEMBLE LA MUSIQUE ET LA POÉSIE AU DELÀ DES… « FRONTIERES » !

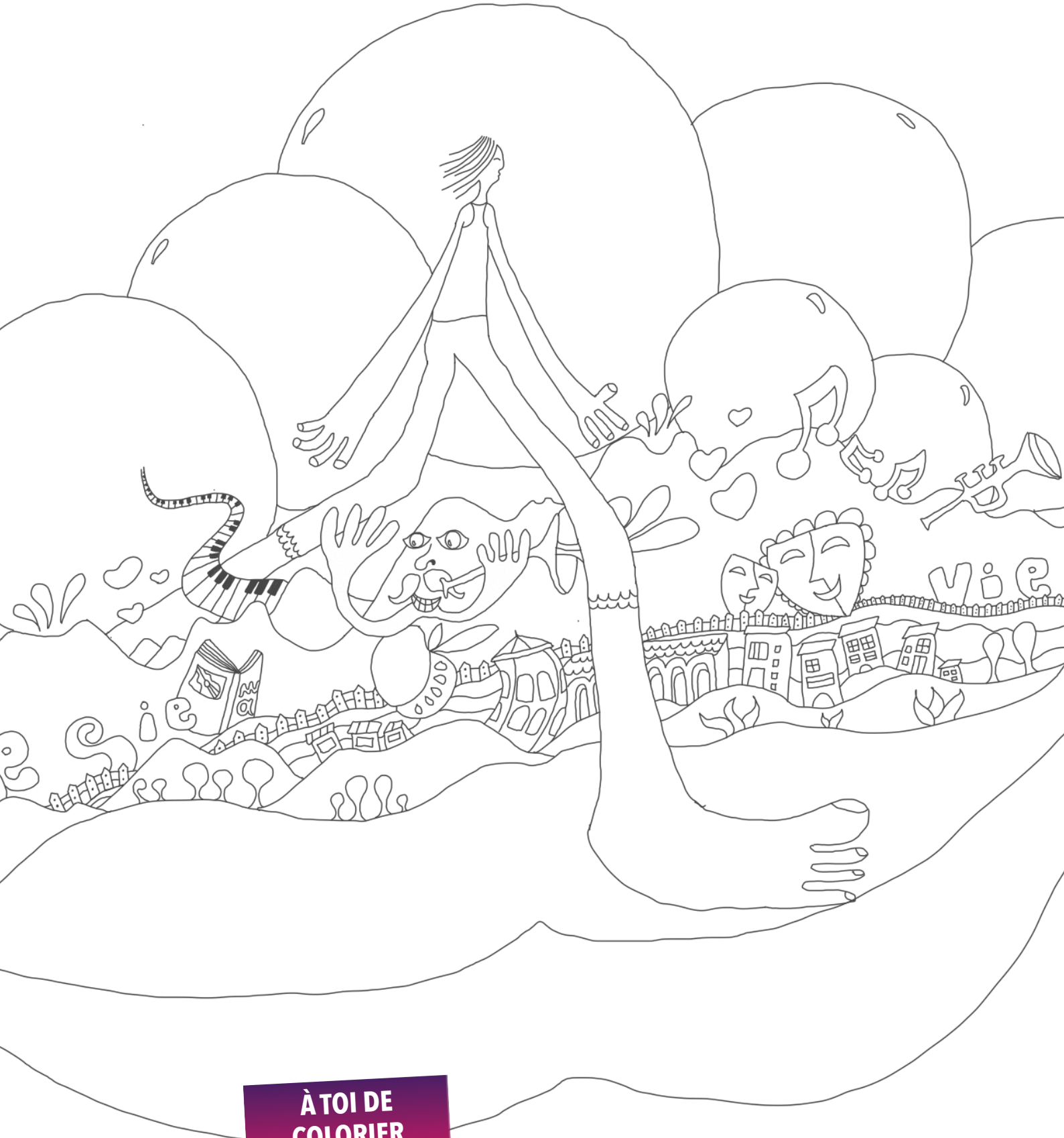

À TOI DE COLORIER LE FESTIVAL !

marsat